



Médailles
de la Jeunesse, des Sports
et de l'Engagement Associatif

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL DES MEDAILLES DE JEUNESSE, SPORTS ET ENGAGEMENT ASSOCIATIF A PONTARLIER SALLE MORAND 31 JANVIER 2026 A 10H30

Ordre du jour

- * Ouverture de la séance et rapport moral par le Président départemental Roger BOREY
- * Bilan financier par le trésorier Roland VERY
- * Prise de parole de la secrétaire générale Colette LOMBARD,
- * Prise de parole des responsables d'Arrondissements de Montbéliard :
Jean-Louis RENGGLI et Besançon : Alain MATHIEU excusé
- * Cotisations 2026
- * Cotisations des aînés de plus de 90 ans
- * Rétrospectives (voyages et moments festifs)
- * Projets 2026
- * Intervention des Invités

• RAPPORT MORAL DU PRESIDENT ROGER BOREY

Le Président ouvre la séance et vous remercie de votre présence, en particulier Madame Frédérique COTTET, Présidente Régionale qui avec d'autres ont parcouru une longue distance pour participer à notre réunion et, communique la liste des absents excusés

Excusés : Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur LONGEOT, Sénateur du Doubs, Eric LIEGON, Député de la 5eme circonscription du Doubs, Camille SAILLARD, Alain MATHIEU, Françoise MEUNIER et Jean-Fernand ROCHE,

Absents : Romuald VIVOT et Florence ROCHEBOZ, Conseillers Départementaux

Comme chaque année, cette assemblée générale est un moment incontournable pour se retrouver dans un esprit de partage, de convivialité et de respect mutuel. Cette année l'assemblée générale de l'arrondissement de Pontarlier s'est déroulée aujourd'hui avant celle de notre département du Doubs.

Le Président demande, par respect, une minute de silence pour ceux qui nous ont quittés en 2025.

Puis demande d'avoir une pensée aussi pour ceux qui souffrent et notamment notre ami Camille SAILLARD, notre légendaire porte drapeau. Souhaitons lui de se rétablir rapidement, il remercie Hubert CREUSEVAUX pour son esprit collectif, car il a tout de suite accepté d'être porte drapeau pour remplacer momentanément Camille.

Le Comité du Doubs, compte 258 adhérents, est figure dans les dix premiers au niveau national

Durant cette année 2025, le comité a organisé le 27 juin 2025 une sortie conviviale avec la visite du musée de la montre à Villers Le Lac suivie d’une croisière jusqu’au saut du Doubs avec repas à bord du bateau.

Un merci s’adresse à Jean-Pierre PETITE, cheville ouvrière de cette organisation.

Ensuite, La parole est donnée au trésorier

• **RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER**

Roland VERY, Trésorier du comité va présenter les comptes financiers de l’exercice 2025 conformément à l’article 20 des statuts.

Les comptes de l'exercice 2025 ont donc été clôturés le 31 Décembre dernier. Comme à l'accoutumée, la durée de cet exercice a été de 12 mois calendaires.

Il rappelle que la comptabilité est tenue selon la méthode dite des créances acquises et des dettes engagées, elle procède à un rapprochement bancaire permettant d'établir la correspondance entre les comptes qui sont présentés et la situation bancaire effective.

Il précise que les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base à savoir :

1°) Continuité de l'exploitation.

2°) Indépendance des exercices.

3°) Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre conformément aux règles généralement admises d'établissement et de présentation des comptes annuels, bien sûr adaptés à notre Comité Départemental.

Le rapport financier évoque successivement :

Le Compte de Résultats (Résultats de la gestion de l'exercice 2025)

Le Bilan (situation patrimoniale de notre association)

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES MÉDAILLÉS DU DOUBS

BILAN DE L'EXERCICE 2025

ACTIF		PASSIF	
ACTIF IMMOBILISÉ	0 €	FONDS PROPRES	0 €
- Matériels et équipement	0 €	- Fonds associatif au 01/01/2025	15 787 €
		- Fonds associatif avec droit de reprise	0 €
ACTIF CIRCULANT	0 €	- Résultat de l'exercice	279 €
Disponibilités au 31/12/2025	17 508 €	DETTES	0 €
- Compte courant Crédit Mutuel	17 508 €	- Fournisseurs et comptes rattachés	0 €
- Avance Arrondissements	0 €	- Produits constatés d'avance	0 €
- Charges constatées d'avance	0 €	- Engagements 2025 à reporter en 2026	0 €
TOTAL :	17 508 €	TOTAL :	17 508 €

Compte de Résultats 2025

Dépenses

Recettes

601	Achat consommables	91,89 €		7	Cotisations Adhérents	5 329,00 €
606	Site Web	122,40 €		7	Publicités	2 940,00 €
618-1	Organisation d'Activités	663,92 €		7	Aide Fédérale	0,00 €
618-2	Repas AG	484,90 €		7	Médailles	125,00 €
618-3	Achat Médailles	60,00 €		7	Abandon des Kms parcourus	3 968,00 €
623-2	Frais de Réunions	224,40 €		7	Repas AG	375,00 €
623-3	Tirage Bulletin	2 257,20 €		8	Valorisation du Bénévolat	6 589,00 €
625-1	Frais kilométriques	629,40 €				
625-2	Abandons des Km parcourus	3 968,00 €				
626	Frais Postaux et Bancaires	100,94 €				
627	Subventions Secteurs	375,00 €				
628	Cotisations Fédé et Régio	2 038,00 €				
864	Valorisation du bénévolat	6 589,00 €				
689	Engagements N à reporter en N+1	1 442,00 €				
		19 047,05 €				19 326,00 €
Balance annuelle						

Le montant de 2 lignes budgétaires est inscrit en produit (recettes) et en charge (dépenses). Il s'annule et n'a aucune incidence sur la balance comptable de l'exercice.

Il s'agit de :

1°) La valorisation du Bénévolat (6 589.00 €)

2°) Les « Dons » des kilomètres parcourus des membres du CD (3 968.00 €)

Ainsi donc le compte de résultats de 2024 accuse une balance positive de
 $19047.05 \text{ €} - 19326.00 \text{ €} = + 278.95 \text{ €}$

La parole est donnée à Philippe SURDOL, vérificateur aux comptes qui déclare s'être rendu au domicile de Roland VERY et après vérification des documents comptables, informe qu'il n'a aucune remarque à faire, la comptabilité est très bien tenue

Rapport financier soumis au vote de l'assemblée : vote à l'unanimité

Le quitus est donné

BUDGET PREVISIONNEL POUR 2026

606	Achat Petit Matériel	500,00 €		756	Cotisations Adhérer
618-1	Organisation d'Activités	3 500,00 €		758	Publicités
618-2	Repas d'Activités	1 000,00 €		778-1	Repas AG
618-3	Repas AG et Réunions	2 000,00 €		771-1	Abandon des Km parcourus
623-2	Site Internet	200,00 €		870	Valorisation du Bén
623-3	Tirage Bulletin	2 200,00 €			
624	Sortie	500,00 €			
625-2	Abandons des Km parcourus	4 000,00 €			
626	Frais Postaux	150,00 €			
628-1	Cotisations Fédérales	2 800,00 €			
658	Frais bancaires	50,00 €			
678	Relations Sociales	200,00 €			
864	Valorisation du bénévolat en débit	8 000,00 €			
		25 200,00 €			

• INTERVENTION DU SECRETARIAT GENERAL Colette LOMBARD

Un rappel des règles pour les dossiers demande de médailles et conditions d'obtention

Les dossiers doivent être proposés au moins 6 mois à l'avance et envoyés avec une copie de la carte d'identité à jour du demandeur, au secrétariat du comité, l'adresse mail figure sur le dossier demande de médaille

PROMOTION DU 1^{ER} JANVIER

Dossiers médaille or : avant 1er juillet

Dossiers médaille argent : avant 1er juillet

Dossiers médaille bronze : avant 1^{er} septembre

PROMOTION DU 14 JUILLET

Dossiers médaille or : avant 1er janvier

Dossiers médaille argent : avant 1er janvier

Dossiers médaille bronze : avant 1^{er} avril

Les dossiers devront être obligatoirement établis sur informatique en utilisant le modèle d'imprimé qui vous a été envoyé, pour la partie services rendus uniquement du bénévolat, sinon ils ne seront pas pris en compte

Conditions d'obtentions des médailles. Il existe trois grades dans ces distinctions :

Médaille de bronze : six années d'ancienneté ;

Médaille d'argent : dix années d'ancienneté ;

Médaille d'or : quinze années d'ancienneté.

Comment l'obtenir ?

Les médailles de bronze sont décernées chaque année par le Préfet et les médailles d'argent et or par le ministre, à l'occasion de deux promotions : les 1er janvier et 14 juillet.

DIFFICULTES

Des dossiers de demande de médailles sont proposés par des élus, ou responsables associatifs ... et sont envoyés directement auprès des services Jeunesse et Sports sans passer par le Comité du Doubs.

Quelques personnes concernées déplorent que le comité n'aie jamais rien fait pour leur remise de médaille, certains achètent leur médaille eux-mêmes et d'autres demandent au comité de les payer et d'organiser une cérémonie, donc cette situation est burlesque

Ensuite la parole est donnée aux responsables d' Arrondissements

Arrondissement de Montbéliard : Responsable Jean-Louis RINGGLI

Il adresse ses meilleurs voeux pour cette nouvelle année et liste ses organisations

- Organisation galette
- Remises médailles à des bénévoles

Responsable de l'Arrondissement de Besançon : Alain MATHIEU

S'excuse mais a communiqué quelques informations

- Remise de médailles à des bénévoles
- 5 décembre : organisation de la journée nationale du bénévolat au CIS Besançon
- Participation challenge de natation pour déficients visuels

Remerciements à Michel COLIN qui a participé activement à l'élaboration du bulletin annuel du Comité du Doubs

Responsable Arrondissement de Pontarlier : Roger BOREY

L'assemblée générale s'est déroulée le 31 janvier 2026 à 10h00,

- Remises de médailles pour divers bénévoles
- Organisation du voyage à Morteau et à Villers le Lac avec la visite d'un musée de la montre et promenade en bateau avec déjeuner et visite du saut du Doubs

Ce voyage a connu un beau succès.

Cotisations pour les aînés de + de 90 ans

Roland VERY fait part du souhait du comité lors de la dernière réunion, de ne plus faire payer les aînés de plus de 90 ans. Le comité s'est appuyé sur le règlement fédéral (article 1). Ces derniers seront membres sympathisants,

RECOMPENSES

Des récompenses vont être remises à Georgette COLIN, médaille de bronze, à Pierrette DORNIER et à Bernard JACQUOT qui recevront la plaquette du bénévolat.

Certaines médailles seront remises en mairie de Pontarlier après les échéances des élections municipales des 15 et 22 mars 2026.

En raison du temps imparti, la séance est levée, les autres points seront débattus lors d'une prochaine réunion du comité